

**Pour diffusion immédiate  
CNW code 01****Le jazz aura une adresse permanente :  
Québec confirme la création de la Maison du festival de jazz  
dans le Quartier des spectacles à Montréal**

**Montréal, le 26 juin 2008** – À l’occasion de l’ouverture de la 29<sup>e</sup> édition du Festival International de Jazz de Montréal, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, est fière d’annoncer que la Maison du festival de jazz verra le jour dès l’été 2009 puisque le gouvernement du Québec confirme un investissement de 10 M\$ pour la réalisation de ce projet de l’ordre de 15 M\$.

« Le Festival International de Jazz de Montréal est déjà reconnu comme l’un des plus importants au monde. Avec la Maison du festival de jazz, il remplira sa mission à longueur d’année dans un lieu permanent. Les Montréalais et les touristes en profiteront, de même que tous les mélomanes et les musiciens et musiciennes qu’il pourra joindre à travers le monde grâce à sa version virtuelle. Ce nouvel équipement culturel est un ajout considérable au Quartier des spectacles et il contribuera au rayonnement du Québec partout dans le monde », a déclaré la ministre St-Pierre.

Situé sur l’îlot Balmoral, l’édifice Blumenthal sera restauré pour offrir toutes les infrastructures nécessaires à la tenue d’un festival d’une telle envergure. La Maison aura une double vocation : regrouper les services du Festival International de Jazz de Montréal (FIJM) pour l’organisation de son festival et offrir un nouvel espace public consacré au rayonnement du jazz. L’édifice Blumenthal est la propriété de la Société immobilière du Québec qui le cède au FIJM par bail emphytéotique, tout en demeurant propriétaire du fonds de terrain. Le Festival s’engage à assumer tous les frais liés aux aménagements intérieurs, au maintien d’actifs et au fonctionnement.

D’une superficie d’environ 65 000 pieds carrés, l’édifice de huit étages abritera un centre de documentation réunissant les archives du festival, une galerie, un café, une boutique spécialisée et une nouvelle adresse pour les artistes locaux de jazz, de blues et de musiques du monde. Il comprendra également les bureaux accueillant les services techniques et de sécurité nécessaires à la tenue des événements à la place des Festivals. D’autres locaux pourront également être rendus disponibles pour ces événements.

Rappelons qu’à la suite du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*, la ministre St-Pierre a annoncé, en avril dernier, un accord de principe pour la réalisation du projet. L’annonce d’aujourd’hui permettra au Festival International de Jazz de Montréal de commencer les travaux de manière à être fin prêt pour son 30<sup>e</sup> anniversaire l’été prochain.

– 30 –

Source :  
Maryse Riel  
Conseillère en communication  
Ministère de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine  
Tél. : 514 873-4868

Information :  
Valérie Rodrigue  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre de la  
Culture, des Communications  
et de la Condition féminine  
Tél. : 418 380-2310

